LETTRE DU TIERS-ETAT, A M. NECKER,

SUR le rapport fait par ce Ministre-Citoyen au Conseil d'Etat du Roi, le 27 Décembre 1788.

Case FRC 2941



Premier Janvier 1789.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LETTRE DU TIERS-ÉTAT A M. NECKER.

1 Janvier 1789.

MONSIEUR,

Nous l'avons lu, nous le relisons sans cesse avec le double sentiment de satisfaction & de reconnoissance CE MONUMENT précieux que VOUS venez d'élever en notre faveur. Nous mouillons de nos larmes d'attendrissement cette sanction de l'autorité qui en assure à jamais la stabilité. Nos droits ont été pesés dans la balance de la Justice, & nous avons l'avantage de voir nos demandes consacrées. Votre Rapport, Monsieur, est la réponse la plus péremptoire que nous puissions faire à ceux qui nous accusoient de former des prétentions outrées, & de vouloir renverser la Constitution de la Monarchie. Vous avez étudié notre Cause ; Vous avez approfondi les rai-

ſons dont nous l'avons étayée ; Vous avez donné à ce grand Procès national toute l'attention que vous ſavez mettre aux affaires importantes ; & vous n'avez trouvé que juſteſſe dans nos raiſonnemens, que clarté dans nos principes. Peut-être avez-vous été étonné d'abord de la force avec laquelle nous avons ſoutenu nos droits, de cette énergie qui nous a diſtingués aux yeux de l'Europe ? Ah ! ce qui a dû vous étonner davantage, vous Miniſtre Philoſophe, c'eſt qu'il ſe ſoit écoulé tant de ſiecles ſans qu'on ait revendiqué les droits ſacrés, les droits impreſcriptibles des Nations, fondés ſur la nature & même ſur les premieres notions de la raiſon.

Vos ennemis, ou plutôt les ennemis de l'ordre que les États-Généraux compoſés d'après nos vœux & vos bons offices vont rétablir, ne manqueront pas de dire que vous protégez le Tiers-État, ou ce qu'ils appellent *le Peuple*, parce que vous avez l'ame républicaine, ou parce que vous ambitionnez plus la quantité des ſuffrages que leur qualité ; mais Monſieur, le Tiers-État bénit en louant, & les autres Ordres veulent encore honorer celui qu'ils remercient d'un bien-

fait. Pour nous, Monſieur, nous ſavons ſi bien aimer, qu'en vérité il y a du plaiſir à nous obliger.

Laiſſez donc ſiffler les ſerpens de l'envie; que les clameurs de tous ces ſuppôts de la finance qui touchent au dernier moment de leur exiſtence fiſcale, n'altèrent pas votre tranquillité; penſez au Peuple, à ce Tiers-Etat, qui met en vous ſa confiance. Vous êtes ſon Avocat auprès du Roi; continuez d'exercer aux pieds du Trône de ſi nobles fonctions.

Nous devons vous le dire, Monſieur, ceux-même qui ne vous aiment pas ſont forcés de vous admirer. Il n'eſt aucun de ces Grands dont votre courage détruit les eſpérances anti-patriotiques, qui ne voulût être à votre place; ami du Roi, ami du Tiers-Etat.

La France regrette de ne vous avoir pas donné le jour; mais votre nom ſera écrit dans les Annales de ſon Hiſtoire; & vous conſerverez à jamais le titre de ſon Régénérateur.

C'eſt vous qui, le premier de tous les Miniſtres, avez conſeillé au Roi d'éclai-

rer la Nation sur l'état des Finances, & c'est à ce conseil que nous devons l'Assemblée prochaine des Etats-Généraux, puisque nous n'avons connu la profondeur des playes qui affligent l'Etat, que par la nécessité dans laquelle les Ministres qui vous ont malheureusement succédé, se sont trouvés de publier annuellement un compte dont vous aviez donné l'exemple & tracé le modele. Il eût été à désirer sans doute que les motifs de cette grande assemblée n'eussent été ni aussi allarmans, ni aussi pressans ; mais au moins il en résultera des biens inappréciables. Quelque fâcheuses que soient les circonstances, puisqu'elles ont conduit l'Etat à sa ruine presque totale, le Tiers-Etat goûte quelque consolation, en voyant l'heureuse révolution qui se prépare. Il y aura toujours gagné de connoître sa force, & d'avoir acquis assez de liberté pour s'élever contre l'usurpation de ses droits : L'Europe verra que la dégénération du caractere des François n'étoit qu'apparente, & que la France a des ressources dont aucun autre Empire n'oseroit se flatter.

Cette régénération de caractere dans le Tiers-Etat, c'est à vous, Monsieur,

qu'il la doit. Il l'a puiſée dans vos écrits : ainſi en écrivant, en agiſſant, vous avez toujours ſervi les François.

C'eſt encore vous, Monſieur, qui avez démontré que la multiplicité des canaux par leſquels paſſoit le revenu de l'Etat, diminuoit ce même revenu. Vous aviez effectué des réformes importantes. Vous en aviez préparé d'autres qui ne l'étoient pas moins . . . . Toutes ces vues judicieuſes ont armé contre vous une foule de gens qui ne vivoient que par les abus, & la calomnie vous a éloigné d'une place que perſonne ne pouvoit mieux remplir que vous . . . . L'événement l'a juſtifié.

Maintenant que les efforts des intrigans ſont & ſeront impuiſſans; maintenant que vous jouiſſez d'un triomphe que vous ne priſez que par amour pour votre patrie adoptive, vous allez préſenter vos projets à la Nation aſſemblée. Ce ſera déjà pour eux un préjugé favorable que vous les ayez conçus & médités. Vous en établirez les avantages avec cette préciſion & cette clarté qu'on remarque dans toutes vos productions ; vous ne tairez pas non plus ces inconvé-

niens inſéparables de plans auſſi vaſtes & auſſi compliqués ; les Etats-Généraux, inſtruits par vos propres obſervations, trouveront plus de facilité dans la diſcuſſion des objets que vous mettrez ſous les yeux de l'Aſſemblée, & ſe détermineront plus promptement dans l'adoption des plans à préſenter au Roi ; vous ſerez encore, Monſieur, ſous ce point de vue, l'ame des Etats-Généraux.

Comme les principaux objets qui occuperont votre attention regarderont le genre des impoſitions, le mode de leur perception, & enfin leur adminiſtration, le Tiers-Etat ſe fera un devoir de vous remettre un Mémoire ſur les abus qu'il ſe propoſe de dénoncer. Il eſt joint à cette Lettre, ſous le titre de *Cahier du Tiers-Etat à l'Aſſemblée des Etats-Généraux de l'année 1789*. Vous y verrez, Monſieur, que le Tiers-Etat déſire ardemment la proſpérité du Royaume, & que c'eſt le ſeul motif qui dicte ſes démarches & ſes Ecrits.

Que ne devons-nous pas eſpérer de cette aſſemblée, dans laquelle chaque partie de l'adminiſtration ſera examinée attentivement, en ſorte qu'elle acquiere

toute la perfectibilité qu'on pourra humainement lui attribuer ? Quelle satisfaction pour le Peuple ; j'entends par cette expression, toute la Nation ! Quelle jouissance pour ce Monarque sensible, qui ne veut que le bien, qui cherche avidemment les moyens de le faire constamment ! & pour vous, Monsieur, quelle gloire, d'avoir préparé tous ces événemens prosperes ! Quelle époque pour la France, que celle qui va lui faire reprendre dans l'Europe le rang qu'elle sembloit avoir perdu ! répartition égale des impôts, sage emploi des Finances, réforme dans l'administration de la Justice Civile & Criminelle, suppression des abus dans le Clergé, amélioration dans l'éducation publique, régénération des mœurs, liberté dans le commerce, anéantissement de l'agiotage, &c. &c. Voilà tout ce que nous avons droit d'espérer de l'assemblée des Etats-Généraux, qui répondra certainement à la grande attente qu'on en a conçue. On ne peut pas craindre que les hommes les plus instruits, comme les plus sages de la Nation, se réunissent en vain. Le même esprit, la même volonté pour le bien les réunira. Ils prendront en con-

ſidération les réclamations énergiques contre les abus, & aviſeront aux moyens de les détruire ſans retour....... Voilà, Monſieur, nos eſpérances, & nous touchons au moment de les voir ſe réaliſer. Voilà ce que vous nous annoncez dans votre Rapport au Conſeil. Ah ! oui, nous croyons à vos expreſſions, elles ſont ſi conſolantes ! & puis.... vous ne nous avez jamais trompés.

Mais pourquoi, après nous avoir montré cette riante image, nous faire craindre de vous perdre ? Pourquoi ajoutez-vous cette derniere phraſe qui nous préſage la diſcorde de la part des deux premiers Ordres de l'Etat, par leur refus d'admettre à l'aſſemblée des Etats-Généraux, un nombre de Députés du Tiers-Etat, égal au nombre des Députés du Clergé & de la Nobleſſe. Le Roi eſt le maître, & il a prononcé. Si les deux premiers Ordres refuſoient..... Mais non..... Ils ſont comblés des bienfaits du Souverain : ils ne feront pas ingrats... S'il le devenoient jamais, le Tiers-Etat montreroit ce que peut inſpirer l'amour de la Patrie...... Ils obéiront, Monſieur, il obéiront..... Vous nous reſterez, Miniſ-

tre vertueux autant qu'éclairé; vous avez gouverné le vaiſſeau pendant la tempête; vous le ramenerez au port, & n'en quitterez jamais le commandement.

Les Etats-Généraux ne peuvent être conſtamment aſſemblés. Quelques précautions qu'ils apportent dans le régime qu'ils adopteront, il ſera néceſſaire qu'ils nomment un ſurveillant, & ce ſera vous, oui, ce ſera vous : le Roi vous doit ſa félicité, puiſqu'il la fait conſiſter dans le bonheur de ſes ſujets, & il ne vous récompenſera jamais mieux qu'en vous continuant ſa confiance. Vous éprouvez ſans ceſſe le beſoin de faire le bien; vous devez reſter dans votre élément.

Votre rappel au Miniſtere eſt la preuve la plus certaine de l'utilité dont vous êtes à la France. C'eſt la voix du Tiers-Etat qui vous a redemandé, & le Souverain a applaudi à cette demande. Depuis ce tems, le Roi a eu de plus intimes occaſions de connoître votre prix, & ce nouvel Henri vous aimera comme un Sully.

Qui mieux que vous, Monſieur, parlera au Roi de ſon Peuple? Qui le lui peindra fidele, ſoumis & reſpectueux?

Qui lui dira la vérité ? Vous connoiffez les Arts, les Sciences, l'Agriculture, le Commerce : qui lui donnera des confeils plus falutaires ? Vous feul lui avez déjà préfenté tout ce qui a été écrit de plus fage fur les affaires préfentes ; vous feul lui avez fait lire le vœu des trois Ordres du Dauphiné, vœu patriotique qui a mérité de devenir le vœu National. Sans vous, cette Province des merveilles, cette Province qui eft bien digne de voir porter fon nom par le Fils aîné de nos Rois, ne feroit peut-être pas encore entendue, & l'époque de l'Affemblée des Etats-Généraux ne feroit pas fi prochaine ?

Ah ! Monfieur, il faut pour le bonheur du Peuple que le Trône foit bien environné. Un Miniftre vertueux en impofe aux perfonnes qui approchent du Roi, fur-tout quand ce Miniftre eft eftimé de fon Maître. Demeurez dans ce pofte éminent où la Providenc vous a replacé. Entretenez le Roi dans ces difpofitions heureufes qui ne l'ont jamais abandonné. Recueillez les expreffions de fon ame bienfaifante, & tranfmettez-nous-les : elles font fi touchantes ! . . . . Tranfmettez-nous auffi les paroles de fon augufte

Compagne . . . . Il importe à la Nation entiere de bien connoître le cœur de ses Souverains. De lâches flatteurs, de vils Courtisans cherchent à les tromper, & ont ensuite la bassesse de révéler le succès de leurs manœuvres. Faites tous vos efforts pour prémunir les ames de ces augustes Souverains, contre les funestes impressions qu'on tente sans cesse d'y jetter; dites-leur qu'ils doivent se défier de toutes les délations..... Dites-leur de faire un exemple du premier calomniateur... Mais sur-tout apprenez - leur que le Tiers-Etat est innocent de tout ce dont on a cherché à le rendre criminel à leurs yeux ; assurez-les qu'il adore ses Maîtres, & qu'il sera toujours prêt à verser jusqu'à la derniere goutte de son sang pour eux.

Voilà, Monsieur, une lettre bien longue, & vos momens sont bien précieux; mais nous n'avons pu nous arrêter dans l'expression de nos sentiments pour vous. L'hommage que nous vous rendons est une dette sacrée que nous acquittons. Cet hommage est pur & libre : le Tiers-Etat ne sait plus flatter.

F I N.

785